

Le ministre des Affaires étrangères du Pérou a fait savoir que son gouvernement avait l'intention d'envoyer une mission commerciale au Canada d'ici la fin de 1977 dans le but de recenser les possibilités de commercialiser les produits non traditionnels du Pérou; d'étudier avec le secteur privé canadien des arrangements à moyen terme pour la fourniture de produits péruviens traditionnels; de conclure les arrangements nécessaires en vue du financement des importations de blé du Pérou; d'examiner la possibilité d'acheter de la poudre de lait écrémé; et de multiplier les échanges de renseignements sur les marchés et les autres questions de promotion en vue de l'expansion des échanges bilatéraux. Le ministre canadien des Affaires extérieures s'est dit réjoui de cette initiative et a déclaré que son gouvernement était disposé à faciliter les efforts du gouvernement péruvien dans ce sens. Les deux ministres ont convenu qu'il était important d'effectuer des travaux préparatoires sérieux afin d'assurer le succès de la visite de la mission commerciale péruvienne au Canada. De même, les deux ministres se sont dits d'accord sur l'opportunité d'établir des contacts étroits entre le ministère du Commerce du Pérou et le ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada dans le but de cerner au moyen de consultations à intervalles réguliers, les possibilités d'accroître les échanges commerciaux bilatéraux à l'avantage mutuel des deux pays.

Les deux ministres ont passé en revue les liens de longue date qui unissent le Canada et le Pérou dans le domaine du transport aérien, maillon important des relations économiques. Soucieux d'accroître le tourisme au Pérou, les deux dignitaires ont convenu que l'expansion du transport aérien entre le Canada et le Pérou serait bien accueillie par les deux pays dans la mesure où leurs lignes aériennes respectives en bénéficieraient.

Ils ont discuté du programme actuel de coopération technique et financière mis en oeuvre par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), et ont rappelé la réalisation de dix projets dans les secteurs de l'alimentation, des télécommunications, des transports, des pêcheries et de l'éducation.

Les ministres ont signé six nouveaux accords subsidiaires de coopération technique s'élevant à environ 10 000 000 de dollars canadiens (700 millions de soles):

- Recherches sur l'implantation du colza parmi les autres cultures des alpages,
- Programme de formation pour la mise en valeur des forêts et de l'industrie du bois,
- Rationalisation de l'administration des réseaux de transport et des coûts de chemins de fer,